

# La taille des arbres fruitiers

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

## Objectifs

■ Appréhender le fonctionnement général des végétaux ligneux ■ Comprendre les principes généraux de la taille et savoir adapter la taille aux différentes espèces : fruits à noyau, fruits à pépins ■ Évaluer les besoins de l'arbre et l'intervention à réaliser. ■ Entretien de la fructification.

## Contenu

- Le fonctionnement des végétaux ligneux (équilibre racines/houppier, mouvements de sève, évolution du bourgeon, vigueur et porte-greffes, dominance du bourgeon terminal).
- Les principes de la taille : la taille et son impact, les différents objectifs, périodes et fréquence d'intervention, protocole d'intervention et qualité des coupes.
- Les spécificités des fruits à noyaux et fruits à pépins (fructification, besoins spécifiques et taille à appliquer).
- Les différents modes de conduite (formes libres et palissées).

A noter ! Le matériel nécessaire est mis à disposition des stagiaires (escabeaux, sécateurs, scies...).

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 20/02/2023

### Tarifs

Adhérent 175€

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres fonds de formation, nous contacter

### Plus de renseignements

Céline Mendes - Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :** Accessibilité

PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

## Dates, lieux et intervenants

**20 févr 2023**

30000 A préciser

09:00 - 17:00 (7hrs)

Sylvie Dupard,

Le Filon Vert

### Co-organisateur(s)



### Partenaire(s)



### Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

---

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

---

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))